



Du travail comme non-valeur philosophique? Les années 1740-1780 entre éthique corporative et pensée sociale

Anne-Françoise Garçon

► To cite this version:

Anne-Françoise Garçon. Du travail comme non-valeur philosophique? Les années 1740-1780 entre éthique corporative et pensée sociale. Collège international de Philosophie Séminaire "Anthropologie de la valeur", Feb 2004, France. 2004. <halshs-00003856>

HAL Id: halshs-00003856

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00003856>

Submitted on 22 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne-Françoise Garçon

Université Rennes 2

Du travail comme non-valeur philosophique ?

Les années 1740-1780 entre éthique corporative et pensée sociale

Texte présenté au Séminaire « Anthropologie de la valeur » (R. Laufer, A. Hatchuel dir.), Collège International de Philosophie, février 2004. A paraître.

"Pour délimiter un champ de connaissances, il ne suffit pas de disposer de principes régulateurs. Encore y faut-il quelque chose qui leur soit irréductible. Il n'y a pas de travail théorique sans cette tension entre un projet ordonnateur et la prise en compte de son point d'achoppement. La cohérence interne du discours exige que ce point d'achoppement soit inscrit dans la construction même." Hélène Vérin, *L'inscription sociale du marché*, 1995¹.

Aujourd'hui : une approche modelée par les « idoles du théâtre » ?

De multiples écrits, des propos nombreux se sont tenus ces dernières années sur l'état du travail et de sa valeur. Qu'il y ait sous-utilisation, anéantissement du travail, de la valeur représentée par le travail, n'est pas nouveau : Boisguilbert, déjà, s'attachait à dénoncer le risque que cette situation faisait courir à la société, ce qu'il appelait le "déconcertement"². Mais, le thème de la « fin du travail » fait florès actuellement, et constitue, avec la religion, le communautarisme, la globalisation, l'un des grands débats qui traversent nos sociétés occidentales. Les éditeurs se saisissent goulûment des ouvrages écrits sur ce thème, entendons de ceux qui sont supposés injecter du fondamental dans l'analyse de la question sociale, dans la compréhension de l'évolution des structures sociales tout en autorisant le chiffre d'affaires, les grands tirages. *La fin du travail* de Jeremy Rifkin, ou encore *Le travail, une valeur en voie de disparition* de Dominique Méda, entrent dans cette catégorie, bien plus, par exemple et en opposition, que l'excellent *Travail et philosophie, convocations mutuelles*, écrit par Yves Schwartz, ou encore *L'inscription sociale du marché*, ouvrage collectif édité par Annie Jacob et Hélène Vérin³.

Le livre de Dominique Méda, précisément, mérite qu'on s'y arrête. Outre qu'il correspond au thème de réflexion proposé dans ce séminaire, il représente bien ce à quoi la société donne valeur aujourd'hui dans l'ordre du travail intellectuel. Paru en 1995, il est entré quatre ans plus tard dans une collection de poche de type disons: « grand public intellectuel ». L'auteur, « agrégée de philosophie, ancienne élève de normale sup » est-il précisé en quatrième de couverture, convoque la philosophie en même temps qu'elle use de l'histoire pour arriver à cette conclusion que le travail n'est

¹ Jeremy RIFKIN, *La fin du travail*, La Découverte, 1996; Dominique MÉDA, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995; Yves SCHWARTZ, *Travail et philosophie. Convocations mutuelles*, Octarès, Toulouse, 1992; Annie JACOB, Hélène VÉRIN (dir.), *L'inscription sociale du marché*, L'Harmattan 1995, p. 48

² BOISGUILBERT, *Dissertation sur la nature des richesses...*, Eugène Daire éd., [1843], 1966, Gallica, p. 400 et 405. Les textes des économistes du XVIII^e siècle ont été étudiés à partir de l'édition électronique disponible sur site Gallica de la Bibliothèque Nationale de France, à l'exception du texte de Cantillon, transcription d'un fac-similé de l'oeuvre de 1755, *reprinted for Harvard University, London*, 1892, également disponible sur Gallica.

³ Que dire du sort fait à l'excellent ouvrage d'Annie JACOB : *Le travail, reflet des cultures. Du sauvage indolent au travailleur productif*, PUF, 1994, pilonné par l'éditeur – nommément universitaire... ?

pas, n'a jamais été, une valeur en soi, c'est-à-dire une valeur anthropologique⁴. La relation au travail, dit-elle, n'est pas une constante du comportement des sociétés humaines, et le travail n'est pas nécessaire à l'édification du social. La valeur qu'on lui confère dans les sociétés occidentales est le résultat d'une construction historique, d'une « invention », qui fut l'œuvre du XVIII^e siècle en général, d'Adam Smith en particulier. Il y eut, selon l'auteur « une brutale inversion des valeurs au milieu du XVIII^e siècle ». Alors « la richesse est soudainement apparue comme la véritable fin que doivent poursuivre les sociétés » (p. 74). « Ce sont bien les économistes qui « inventent » le concept de travail, pour la première fois, ils lui donnent son homogénéité ». (p. 65) ; « Le commerce est devenu subitement doux dans la bouche de Montesquieu... » (p. 76). Le XIX^e siècle, reprenant l'idée à son compte, aurait placé le travail au cœur de la construction sociale, « en en faisant le modèle de l'activité créatrice par excellence » (p. 92), avec une belle continuité, de S^t Simon à K. Marx. Ensuite, au XX^e siècle, serait venu le délitement, fruit à la fois d'un excès, celui induit par le taylorisme en tant qu'organisation scientifique du travail, et d'un manque, celui provoqué pêle-mêle par la grande crise de fin de siècle, l'évolution vers une société « post-industrielle », la « fin des entreprises », la globalisation dirait-on aujourd'hui. La philosophie, convoquée pour donner à voir et comprendre, devient alors réparatrice. Il convient, conclut Méda, de dénouer valeur sociale et travail, en donnant à l'individu d'autres lieux de valorisation dans la société.

« Voilà qui n'est pas si simple », rétorquait avec justesse Yves Schwartz, le premier pourtant à avoir insisté sur le fait que la catégorie « travail » relevait de l'histoire et non de l'anthropologie⁵. Déjà, Robert Boyer avait fait observer dans la discussion qui avait suivi l'exposé d'Annie Jacob sur l'évolution de l'expression du travail au travers des dictionnaires et tout particulièrement au XVIII^e siècle : « cette centralité du travail est plus affirmée que démontrée car il n'est pas sûr que le rapport marchand, c'est-à-dire la diffusion de la contrainte monétaire, ne soit pas plus essentiel encore à l'établissement des ressorts d'une économie capitaliste que le rapport au travail... ». Il ajoutait en complément, qu'il était indispensable pour le bien-fondé de la réflexion d'envisager le lien entre les représentations savantes du travail et les perceptions et attitudes des agents économiques. « De même le statut du travail dans les représentations savantes mérite quelques éclaircissements : s'agit-il d'anticipations qui finiront par façonner les perceptions ou au contraire les intellectuels ne font-ils que théoriser et systématiser des évolutions d'ores et déjà à l'œuvre dans les sociétés auxquelles ils appartiennent ? »⁶.

Or, bien qu'elle en appelle à la fonction critique de l'intellectuel : « Qui donc exerce aujourd'hui dans nos pays hautement développés, la fonction critique ? », et qu'elle invite le lecteur à une « analyse des discours et des représentations », Dominique Méda ne propose en aucune manière dans l'ouvrage cité un travail de cette sorte. Au contraire, elle s'autorise à rester à un niveau de très grande généralité quant au sens du concept, en se plaçant exclusivement dans le champ de la philosophie, qu'il faut comprendre ici non comme l'approche par un philosophe de la notion, mais comme l'étude historique de la manière dont les philosophes ont pensé le travail en leur temps et ce qui s'en dégage. C'est cela précisément qui a fait la fortune de l'ouvrage, et qui a

⁴. « Le travail n'est pas une catégorie anthropologique, c'est-à-dire un invariant de la nature humaine ou des civilisations qu'accompagneraient toujours les mêmes représentations », D. MÉDA, *Le travail...*, Flammarion, [1995], 1999, coll. Champs, p. 30. Toutes les références se rapportent à cette édition.

⁵. « Une des critiques que je fais à Dominique Méda, c'est de proposer une vision extraordinairement restrictive du travail. », *L'homme, le marché, la cité*, entretien avec Y. Schwarz, propos recueillis par Bernard MONTELH.

⁶. R. BOYER, discussion sur la notion de travail comme source du lien social, A. JACOB, H. VÉRIN (dir.), *L'inscription...*, op. cit. p. 88-93.

fait de son auteur une sorte de référence en la matière, et c'est cela aussi, très précisément, qui vaut que l'on s'intéresse à l'œuvre, en la contextualisant précisément.

Car on est là, véritablement, dans une construction intellectuelle dominée par ce que Bacon appelle dans le *Novum Organum* les « idoles du théâtre ». Les idoles, pour Bacon, ce sont « les abstraction illusoires forgées par l'esprit humain », les « fausses apparences », susceptibles selon de bloquer la pensée et le raisonnement scientifique », fruits tout à la fois de notre qualité d'êtres humains, du naturel de chacun, des conventions sociales, ce pourquoi il convient de les détecter autant qu'il est possible afin de s'en défaire. Or, l'idole du théâtre, fait très exactement l'inverse puisqu'elle met en scène les trois autres : les idoles de la caverne, de la tribu, du marché, à la manière d'une pièce de théâtre en répondant à des impératifs de cohérence finalisés en dernier recours non par la recherche de la vérité, mais par le seul agrément du spectateur⁷. Cela aboutit à la formation de systèmes fictifs de philosophie. C'est malheureusement ce à quoi aboutit Dominique Méda. Ainsi, sa relation historique, disons la mise en scène qu'elle opère de l'invention du travail, relève de l'historicité et non d'une véritable analyse historique. Elle pose trois cadres chronologiques : le XVIII^e, le XIX^e, le XX^e, et ces cadres, elle les remplit avec des écrits de philosophes en accordant chacun à la fois à l'idée que l'on a communément d'eux, et à l'idée que l'on a communément de chacune des périodes. Or, l'analyse historique, procède exactement de manière inverse, c'est-à-dire qu'elle considère les auteurs, et recherche comment se construit, à travers eux, ou malgré eux, ou contre eux, ou en dépit d'eux, etc., quelque chose qui pourrait être une pensée commune ; à partir de quoi, l'historien cherche à comprendre de quelle manière un siècle, une période, constitue un moment spécifique de pensée, en quoi ce moment se distingue des autres. C'est en tout cas ce que nous tendons. Tandis qu'ici, le commentaire des œuvres, Smith, Hegel, Marx, se fait sans aucun travail de contextualisation, en complète déconnection de la réalité. L'avantage que l'auteur y trouve, est de les placer dans l'ordre de l'utopie, du fantasme. On assiste ainsi, avec Hegel, puis Marx et les socialistes, à « l'acte de naissance du schème utopique du travail » (p.100) ; « la représentation que la philosophie marxienne se fait du travail dévoile le fantasme social qui la sous-tend (p.105) ; puis vient « l'utopie du travail libéré », (titre, p.139), à partir de quoi l'ouvrage part en guerre contre l'hégémonie de l'économie dans les sciences sociales, et propose en dernière analyse, d'en finir avec le « contractualisme », au profit d'un « communautarisme », d'une « solution à la Tocqueville », dont la réussite viendrait du « développement de la passion pour la chose publique », qui serait l'œuvre de l'Etat (p. 302). On mesure l'actualité du propos...

Yves Schwartz est l'un des rares parmi les auteurs qui convoquent la philosophie au chevet du travail, à doubler sa pensée d'une approche anthropologique. A l'instar de Diderot, il n'a pas hésité à franchir les portes des ateliers pour y conduire l'analyse et comprendre, c'est la question qu'il pose, ce que, dans le travail, la relation au travail signifie. Cela conduit à adopter un point de vue beaucoup plus riche et nuancé. D. Méda, explique-t-il néglige un aspect fondamental qui est la « valeur de soi » dans le travail, aspect à ses yeux incontournable, même si la construction a pu en être historique. C'est dire que si la société, ou ceux qui pensent la société, investissent le travail comme valeur contribuant à édifier le lien social, le travailleur quant à lui l'investit, par rapport à son être personnel, à partir de quoi, il se construit, pour une part, individuellement et socialement. Le travail, qui n'est pas en soi une catégorie anthropologique, contient de l'anthropologie. Et c'est bien ce qu'entendait Aristote, lui

⁷ . F. BACON, *Novum Organum*, I, 33, 35, 61 et passim. Thierry GONTIER, *Le vocabulaire de Bacon*, Ellipses, Poitiers, 2003

qui explique dans *l'Ethique à Nicomaque* qu'il faut distinguer entre *praxis*, qui est l'action n'ayant d'autre fin que le perfectionnement de l'agent, et *poïesis*, qui est la production d'une œuvre extérieure à l'agent. Cette distinction, d'aucuns, à l'instar d'H. Arendt, la comprennent comme la distinction entre œuvre et travail⁸, alors qu'il elle s'établit au sein même de la *technè*, qui peut à la fois être *praxis* et *poïesis*⁹. Sachons gré au grand philosophe d'avoir mis à jour l'existence de ces grandes catégories anthropologiques, de ces catégories essentielles sans lesquelles l'humain ne peut fonctionner.

Ainsi, si la valeur en tant que telle est duale, valeur pour soi et valeur pour l'autre, le travail est pour le travailleur un lieu de dépôt et un moyen d'expression, de concrétisation de cette valeur. Il l'est par la matérialité qu'il implique, celle de l'objet produit mais aussi celle de l'acte qui le produit. Pourquoi alors parler de non-valeur philosophique pour le XVIII^e siècle ? Ce terme, je l'avais pensé sur le modèle du non-lieu, c'est-à-dire non de l'absence de valeur mais de sa présence, une présence devenue sans objet en soi, d'une présence vide de sens. Je craignais, je l'avoue, de tomber dans ce reproche qui m'est souvent fait d'inventer un terme, d'écrire un néologisme. Aussi ai-je été bien heureuse de rencontrer l'expression sous la plume de Melon dans son *Essai politique sur le commerce* :

« Le commerce ne peut être florissant que lorsque chacun se sert avec avantage de tout ce qui lui appartient, terres, maisons, rentes, effets publics. Car si quelques-unes de ces parties est sans valeur c'est un superflu inutile dont le propriétaire n'achète plus son nécessaire, c'est-à-dire la denrée de son voisin, ... ainsi l'ouvrier ne vend plus l'industrie qui lui procuroit du pain et du vin, et l'avilissement de la denrée décourage le laboureur hors d'état de payer l'imposition. De là naissent de nouvelles non-valeurs, tant publiques que particulières. Les citoyens abondent en effets inutiles, et la plupart manquent du nécessaire qui est à leur porte, superflu lui-même, et de nul usage au propriétaire. Il y a une liaison si intime dans les parties de la société, qu'on ne saurait en frapper une, que le contre-coup ne porte sur les autres¹⁰. »

Ainsi, la non-valeur est-elle la valeur qui ne se réalise pas, qui reste sans traduction concrète pour le reste de la société. C'est l'usage, ou plutôt, la mise en circulation qui donne valeur, tandis que la rétention crée un état de non-lieu, un manque à gagner général. D'Aristote à Melon, nous voilà en possession des termes de l'interrogation. Comment les hommes du XVIII^e siècle ont-ils défini le travail ? A-t-il ou non constitué une non-valeur, c'est-à-dire une valeur non échangeable, dans les deux catégories anthropologiques de la *praxis* et de la *poïesis* ?

Le travail au XVIII^e siècle, conception et pratique

La question ainsi posée pourrait bien être vaine. Robert Boyer a raison lorsqu'il souligne, dans l'ouvrage précédemment cité, que l'inconvénient de la notion de travail, c'est qu'elle est beaucoup trop générale. Il faut donc commencer par une mise en ordre sémantique. Au XVIII^e siècle, comme de nos jours, le travail est porteur d'une multitude de significations diversement valorisées, diversement valorisables. Je noterai cependant ici que toutes opèrent dans l'ordre de l'élaboration, de la transformation; du domaine de l'activité, physique et mentale. Et que le résultat, tel qu'on le rencontre dans *l'Encyclopédie* par exemple, peut-être matériel : un objet, ou immatériel : un savoir-faire, une technique grammaticale, un poème, un écrit philosophique. Par ailleurs, la notion en incorpore un certain nombre d'autres : temps, coût, efficacité,

⁸. La distinction, on le sait, structure *The Human Condition*, University of Chicago, 1958.

⁹. Ce que Diderot avait parfaitement compris. Voir *infra*.

¹⁰. MELON, *Essai politique sur le commerce*, 1734, op.cit., p. 709

pénibilité... Ceci dit, trois grand éléments apparaissent, trois grandes lignes de force : 1) c'est une catégorie d'équivalence, et cela, explicitement dès les écrits de la fin du XVII^e siècle ; 2) elle renvoie à l'élaboration, à la transformation, avec au bout de la séquence un résultat ; 3) et, donc, en tant que catégorie d'action, elle suppose la mise en place de protocoles, de règles, d'ordonnancement. En conséquence, il y a valeur possible (ou au contraire dévalorisation) par la comparaison, par le résultat, ou encore par le procédé d'obtention du résultat.

La valeur du travail en théorie

De Boisguilbert à Condillac en passant par l'*Encyclopédie*, la raison commune qui anime tous ces auteurs bien qu'ils la fassent porter sur des objets différents, bien que l'angle d'approche varie, est de trouver remède aux difficultés du temps, soit que le pays vive mal, soit que le gouvernement fasse fausse route dans ces décisions, soit encore que tel élément susceptible de le faire progresser, ou tout simplement tel type d'entreprise, minière, textile..., vienne à manquer. Ce sont des textes de circonstances, écrits en réponse aux malheurs du temps. Ils ont pour caractéristique commune de se trouver à mi-chemin de la pédagogie et de la philosophie, c'est-à-dire d'opérer un travail considérable d'abstraction avec pour objectif d'obtenir un comportement raisonné des acteurs, Etat et entrepreneurs, ce qu'est précisément cela la philosophie des Lumières¹¹...

Ceci établi, ils se distinguent, du moins si on prend pour angle d'observation, le discours qu'ils tiennent à propos du travail et de l'entreprise. Deux courants se dessinent alors, l'un qui s'attache plus directement à élaborer une philosophie de la richesse ; l'autre qui s'attache plus directement à élaborer une philosophie de la technique. Cette césure se manifeste d'une autre manière si on observe ce que disent les uns et les autres du travail, réduit ici à la production de biens et donc à l'entreprise. A cette aune, une seconde démarcation apparaît, un positionnement de part et d'autre d'une ligne constituée par le couple confiance / méfiance¹². Les « philosophes de la richesse » sont plutôt confiants vis-à-vis de l'entreprise, les « philosophes de la technique », plutôt méfiants. Tous cependant se rejoignent pour dénoncer l'intervention de l'Etat, qu'ils jugent maladroite, inappropriée, contraignante jusqu'au blocage et cela de manière récurrente ; tous se rejoignent sur la nécessité de la libre circulation des hommes, du blé, des matières et des produits, des savoir-faire enfin¹³.

La source des richesses

Du côté des philosophes de la richesse, où l'on reconnaîtra facilement la pensée libérale naissante, il y a Boisguilbert, Melon, Cantillon, Condillac aussi. Ces auteurs eurent pour volonté commune d'extraire la notion de richesse de sa gangue matérielle, de la dissocier de la possession des métaux précieux, et même de la terre. Le propos concerne en priorité les gens de gouvernement, Prince et serviteurs de l'État.

¹¹ . « Par le titre de ce livre, écrit par exemple Melon, et par ce qui a été dit, on voit bien qu'il ne regarde pas le commerce des particuliers entre eux; mais la manière dont le législateur peut procurer à sa nation les facilités de se servir avantageusement de toutes les productions de son terroir ». En fin d'ouvrage, outre qu'il détermine les normes de ce que doit être un mémoire bien pensé, il en appelle à la sagesse des dirigeants, qui doivent savoir provoquer le conseil, accepter les points de vue contradictoires puisque son « son rôle véritable, la tâche qui lui fait honneur est moins d'imaginer que de choisir ». *op.cit.*, p. 712.

¹². Sur cette question de la confiance, on lira avec profit l'article d'H. VÉRIN, « Jalons pour une histoire de la confiance », in R. Laufer et M. Orillard (dir.), *La confiance en question*, L'Harmattan 2000, p. 37-57

¹³. Où émerge l'hypothèse que le fondement idéologique de l'économie politique au XIX^e siècle en France, ou plus exactement le fondement de la pensée économique "spontanée", a emprunté une modalité originale de double défiance : défiance vis-à-vis de l'Etat, défiance vis-à-vis de l'entrepreneur, au prix d'une distorsion avec la pensée des Lumières.

Etre riche, ce n'est pas posséder un très grand domaine ou une très grande somme d'argent écrit Boisguilbert dès les premières lignes de son essai. Car, qui possède un grand domaine, pourra-t-il tout fabriquer ? Quant à l'argent, l'exemple pris est celui, malheureux d'une Espagne appauvri par un surcroît de numéraire. Le point de vue est le même chez Melon : « *Il est peut-être nécessaire de détruire l'erreur de ceux qui croient que les pays abondants en mines d'or et d'argent sont les plus riches* »¹⁴. Qu'est-ce alors que la richesse ? Pour Boisguilbert : « *Les biens, les fruits de la terre, les commodités de la vie* », ce que reprend Cantillon : « *La nourriture, les commodités et les agréments de la vie* ». Une telle définition requiert l'intervention immédiate du travail. « *La Terre est la source, la matière d'où l'on tire la Richesse, le travail de l'Homme lui donne forme* »¹⁵. Qu'est-ce alors que travailler ? Transformer les produits bruts en richesses. L'approche peut en être très extensive, puisque aussi bien, Cantillon fait de l'Indien chasseur un travailleur. Il n'en demeure pas moins que « *plus il y a de travail dans un État, plus il est censé riche naturellement* »¹⁶. Melon, lui aussi, insiste à l'envi : parce que ce qui fait la richesse d'un pays, c'est la quantité produite de biens de première nécessité, la force d'un pays réside dans le nombre de ses travailleurs.

Mais s'il est la condition nécessaire à la création de richesse, le travail n'en est pas la condition suffisante. Un autre agent de transformation est nécessaire, qui est le commerce. Pas de richesse sans échanges, répètent Boisguilbert et Melon. Pour Cantillon, tout objet est de la valeur incorporée, et cette valeur est de deux ordres. Il y a d'abord ce qu'il appelle la « *valeur intrinsèque* », on dirait aujourd'hui le coût de production, qui comprend la valeur en terre et la valeur en travail. La valeur en terre est la plus stable, mais elle enregistre des différences entre les pays, qui tiennent à la richesse de la terre et à la plus ou moins grande frugalité de la société. La valeur en travail dépend de la qualité du savoir-faire (d'apprentissage), d'intelligence déployée, de confiance mise ou à mettre¹⁷. D'où il résulte que le travail d'un artisan vaut naturellement plus que celui d'un paysan ; d'où il résulte aussi qu'un ressort en métal comporte plus de valeur en travail qu'un autre objet¹⁸. Ceci dit, ce n'est pas ce qu'il a fallu de temps, de compétences, de nourritures qui décide *in fine* de la valeur d'un produit, c'est le marché. D'où la deuxième valeur, extrinsèque celle-là. Un produit, ou une activité, ou l'embellissement d'une propriété, pourra avoir coûté très cher, il ne vaudra rien, s'il ne représente aucune valeur aux yeux des consommateurs ou s'il existe sur le marché un grand nombre de produits identiques¹⁹. Alors, le produit ne trouvant pas son usage, le travail restera sans emploi.

Que vaut le travail sur le marché ?

Il en résulte un statut ambigu pour le travail, valorisé puisque producteur de richesses, mais susceptible en même temps d'être dévalorisé par le marché. Cantillon prend la mesure de cette ambiguïté en développant une théorie de l'entreprise, comme lieu de ce perpétuel déséquilibre ou plutôt du risque permanent de la rupture d'équilibre. Pour lui, les sociétés européennes sont des sociétés à risque, coûteuses en fonctionnement parce que « *les fermiers et artisans en Europe sont tous*

¹⁴. MELON, *op.cit.*, p. 711.

¹⁵. BOISGUILBERT, *op.cit.*, p. 395; CANTILLON, *op.cit.*, p. 2

¹⁶. CANTILLON, *op.cit.*, titre du chapitre XVI, p. 114.

¹⁷. « *Un travail sera nécessairement cher à proportion du tems qu'on passe à l'apprendre & de la dépense & du risque qu'il faut pour s'y perfectionner.* », CANTILLON, *op.cit.*, p. 25.

¹⁸. Cantillon frôle la notion de valeur ajoutée, mais sans la théoriser : certes, il existe des objets et même des fortunes dont la valeur se rapporte moins à la terre qu'à l'argent. Mais ce sont des fortunes instables, sujettes à disparition, ce qui n'est pas le cas de la fortune qui repose sur la propriété. On ne saurait trop insister sur l'influence qu'a exercé sur lui la pensée de F. Bacon, dont on trouve traces à l'insistance mise sur l'expérience et le raisonnement par induction.

¹⁹. « *Cela dépendra des humeurs & des fantaisies des hommes et de la consommation qu'ils feront.* », CANTILLON, *op.cit.*, p.37.

Entrepreneurs & travaillent au hasard ». Et de citer pêle-mêle : « *les entrepreneurs de mine, de spectacles, de bâtiments, les rôti-seurs, les pâtis-siers, les entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts et les Sciences comme Peintres, mé-decins, Avocats... jus-qu'aux gueux et aux voleurs* ». Tous vivent à l'aventure, car ils « *ne peuvent jamais savoir la quantité de la consommation dans leur Ville ni même combien de tems leurs chalands acheteront d'eux vu que leurs rivaux tacheront par toutes sortes de voies de s'en attirer les Pratiques* »²⁰.

Que rien de solide ne puisse se fonder sur le risque, le conduit à valoriser les éléments de stabilité. Par exemple, les métaux précieux : « qui coûtent très cher à produire sont durables naturellement ». Qu'ils ne subissent pas l'épreuve du temps, fait que leur emploi dépend exclusivement « *de l'utilité et du besoin et non du goût ou du consentement* »²¹. Il en résulte une théorie de l'Etat et des élites, fondée sur la dépendance. Pour lui, en effet, toute société est née de la violence - militaire et / ou politique - qui a engendré la propriété. C'est donc à l'origine un monde déséquilibré entre les propriétaires et les autres. Mais toute société par essence dure. C'est-à-dire qu'il existe des moyens de rétablir l'équilibre. Cela se fait de deux manières : par l'établissement de normes de police ou de force, qui assurent la légitimité la propriété ; par l'établissement de normes, de modèles de consommation, qui procurent de l'emploi au reste de la société. Le monde idéal – c'est-à-dire le monde parfaitement maîtrisé – est donc celui où le propriétaire exerce une domination absolue, y compris sur le travail. C'est donc la société où le maître règne sur l'esclave. Le monde réel, moins brutal, est celui où les élites, princes et propriétaires, se placent en modèle de consommation : « le propriétaire est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la consommation. L'Etat chapeaute l'ensemble, et sa force vient de sa capacité à créer du surplus.

« *Ce qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats est le corps de réserve qu'ils ont au-delà de la consommation annuelle... Et d'autant que l'or et l'argent peuvent toujours acheter tout cela des Ennemis mêmes de l'État, le vrai Corps de réserve d'un Etat est l'or et l'argent., qu'il faut donc attirer par l'exportation des denrées et des produits de l'État, ce qui « enrichira cet État utilement & essentiellement »*²².

On a donc là une gestion positive du déséquilibre, c'est-à-dire la répétition à l'échelle du monde, de ce qui s'est passé à l'échelle de l'État lors de la mise en place de la propriété. Ainsi émerge le rôle de l'État, garant de l'établissement des parités essentielles au sein des disparités fondamentales.

Melon, théorise lui aussi, mais ce n'est pas autour de l'entreprise *stricto sensu*. Il se place à un autre niveau de généralité, en raisonnant à partir de l'industrie, des Arts, dont il fait, c'est notable, le lieu paradigmatique du progrès. Chez lui, comme chez Boisguilbert, le point de départ du raisonnement réside dans les difficultés que connaît le pays, l'énormité du clivage social, la misère du peuple travailleur, les erreurs commises par l'Etat qui, au lieu d'adoucir la misère, contribue à l'accroître. Pour raisonner, il utilise la métaphore des îles. La richesse d'une île vient du blé en particulier, du commerce en général, c'est-à-dire « *de la richesse de la terre et du nombre d'hommes susceptibles de travailler* ». Le progrès que nous appelons technique, « *dans l'agriculture ou dans les manufactures* » est lié à l'augmentation de la population, car les « *hommes de surplus* » peuvent servir à multiplier les denrées ou à devenir concurrent des autres îles « *d'où il suit que l'augmentation des habitants doit*

²⁰. CANTILLON, *op.cit.*, p. 53 et 71.

²¹. CANTILLON, *op.cit.*, p. 147.

²². CANTILLON, *op.cit.*, p. 119

être le second objet de la législation, et que c'est une manière de les augmenter que de savoir travailler à moindre frais ». Il écrit encore: « Multiplier les travailleurs et adoucir le travail est le chef-d'œuvre de la sagesse humaine". Et : « L'homme charitable donne l'aumône, l'homme d'Etat donne à travailler »²³.

C'est là qu'intervient le « progrès d'industrie », dont il note, à peine le mot jeté, en s'appuyant sur l'exemple de l'agriculture, qu'il « n'a point de bornes : il est à présumer qu'il augmentera toujours est que toujours il se présentera des besoins nouveaux, sur lesquels une industrie nouvelle pourra s'exercer ». Le progrès d'industrie est donc incommensurable. En quoi consiste-t-il ? A produire avec moins d'hommes. C'est à dire à dégager les hommes pour que se développent les nouvelles industries, y compris le « changement des modes ». Car les ouvriers font naturellement preuve de flexibilité, « la même habileté pour l'un (des produits) se retourne aisément pour l'autre sans que le législateur prenne la peine de s'en mêler » à l'exemple des « ouvrages des boutiques du Palais ne deviennent un objet de commerce que par leur variété continue ». Qui plus est, « il ne manquera jamais de quais et de grands chemins à faire ou à réparer »²⁴.

Mais que le travail soit inépuisable, ne signifie pas que les travailleurs aient une égale valeur. En une arithmétique singulière, il est montré au contraire que les hommes ne se valent pas, du fait des compétences et des aptitudes, du fait aussi de la plus ou moins grande utilité des métiers. Ainsi, perdre un vendeur est de peu de choses, « le boutiquier ne mérite que les égards dus au citoyen facile à être remplacé ». Cela vaut pour tous ceux dont l'occupation ne produit rien, c'est-à-dire ne produit pas d'effet d'usage. Il en va différemment d'un chef de manufacture, « qui mérite toute l'attention du législateur ». Ainsi « au calcul des hommes, il faut ajouter le calcul de ce qu'ils valent par leur travail », car « le prix du travail de chaque homme peut être calculé; et de tous les travaux différents, il peut se faire un prix commun qui appréciera ce que vaut à l'Etat un travailleur ». Il importe donc, à tous les étages de la société, de ne pas laisser se multiplier les non-valeurs, qui appauvrissent le pays. Encore que tout ceci ne soit pas sans risque. Clairement pour Melon le progrès est facteur de déséquilibre, au point d'amener « insensiblement » le pays dans une posture de « supériorité de puissance », de l'amener donc, à modifier sa politique, voire à se modifier politiquement.

Tous, au demeurant, s'accordent sur trois points : 1) l'état de solidarité de la société ; 2) qu'il est inutile à l'Etat de prétendre créer artificiellement du travail, puisqu'en dernier ressort, c'est la consommation qui décide ; 3), qu'il y a équivalence entre la richesse d'un Etat et la quantité d'hommes au travail, sans toutefois démêler entre effet et cause. Ce qui s'invente là, en définitive, est moins le travail qu'une définition neuve des richesses, fruit de la circulation des produits et de la consommation du plus grand nombre... Et cela vient très précocement, dès la fin du XVIIe siècle²⁵.

La place du travail en pratique

Une valeur à façonner

Les auteurs que j'ai osé appeler les « philosophes de la technique » n'oublieront pas les leçons de Melon. Ce groupe comprend, au premier chef, ceux que les historiens des années 1980 qualifièrent de « technologues », assez justement me semble-t-il²⁶. Il s'agit de ce groupe de savants, d'administrateurs, voire d'entrepreneurs, qui, autour de l'Académie des Sciences, ont tenté d'impulser le développement du pays en agissant

²³. MELON, chapitre VIII, De l'industrie, *op.cit.*, p. 737-742

²⁴. *Ibidem*, p. 738.

²⁵. La réception, comme toute innovation, en fut contradictoire, que reflète à sa manière, la querelle du Luxe.

sur les trois plans qu'ils considéraient complémentaires de l'administration, de la science et de la technique. Mon travail, à leur égard, a été, d'une part d'évaluer ce que représentait le travail dans l'échelle des valeurs consciemment déployées par les architectes de l'*Encyclopédie*, puis de vérifier s'il y avait ou non une continuité d'approche avec les « technologues » de l'Académie des Sciences. Deux questions donc se sont posées : d'une part, envisager la place tenue par le « travail » productif dans l'*Encyclopédie* ; d'autre part, vérifier l'hypothèse selon laquelle la pensée de Diderot s'inscrit dans le courant technologique tel qu'il existe en France, entre disons, les années 1740 et les années 1780, et cela en dépit de la distanciation que le grand œuvre manifeste à l'égard de l'Etat, distanciation critique dont on sait qu'elle est était un point d'accord, de convergence avec le courant « libéral ».

La recherche sémantique, par l'appel des termes « valeur et travail » dans l'*Encyclopédie*, a fait apparaître deux ensembles distincts, l'un se rapportant à la pensée philosophique en tant que telle : le travail du philosophe, sa valeur, le travail sur les termes ; l'autre se rapportant aux Arts. Une seconde constatation s'est imposée à l'observation de ce dernier groupe : mettre bout à bout les articles se rapportant aux Arts - « *Arts, Encyclopédie, Métiers, bas, maîtrises, orfèvrerie, horlogerie, verrerie, verre, chimie, toile, soie, velours, salines, tabac* », entre autres - revient à mettre en évidence un ensemble remarquablement homogène, une homogénéité que d'ailleurs Diderot revendique. La manière dont l'ensemble est organisé, la philosophie d'ensemble qui s'en dégage, place cette partie de l'ouvrage dans la ligne de pensée d'un Jean Hellot ou d'un Lavoisier. Il est vrai que la rédaction de ces articles a mobilisé des personnalités proches par leurs statuts de celles mobilisés par la classe de chimie de l'Académie des Sciences : inspecteurs de manufactures, ingénieurs, directeurs de manufactures, maîtres artisans. Ainsi, l'article « verrerie » est l'œuvre de Prévost, inspecteur des verreries, et d'Alut le fils pour les glaces coulées ; ce qui concerne la verrerie en cristal a été écrit d'après l'ouvrage italien de Nery et Merret. De même, l'article « soie » : Buisson « *fabriquant à Lyon et cy-devant inspecteur des manufactures, y a participé* ». Mais l'on trouve à ses côtés, Venel et un mémoire de l'Académie des Sciences examiné par Réaumur en 1710, Le même regroupement des points de vue de l'artiste, de l'ingénieur, du savant, se retrouve autour des articles consacrés à l'horlogerie. La nouveauté de la pratique réside dans le fait que la société de gens de lettres, institution momentanée, aléatoire et à géométrie variable autant qu'évolutive, a pris la place de l'Académie, institution dont l'existence était le fruit de la volonté gouvernementale, et qu'elle est là moins pour expertiser que pour théoriser.

La théorie justement. La volonté de Diderot d'opérer une mise en avant militante des Arts, sa volonté affirmée de distinguer l'artisan est bien connue. Mais a-t-on épuisé le sens de ce désir ? L'*Encyclopédie* est le plus souvent utilisée comme un recueil d'informations sur les Arts et Métiers, ce à quoi conduit d'ailleurs le sous-titre « *Description raisonnée* » aussi bien que le « *Recueil de planches* ». Diderot prit soin largement pourtant d'insister sur ce qu'était son projet dans les articles « Arts », et « Encyclopédie ». Mieux, ce projet, il le mit en œuvre en rédigeant l'article « Bas ». Je n'insisterai pas sur la valeur donnée par Diderot aux Arts mécaniques en se recommandant de F. Bacon, qui « *regardoit l'histoire des arts mécaniques comme la branche la plus importante de la philosophie* », au nom aussi de l'utilité. Il importe ici davantage que raisonnant sur les Arts en philosophe, il remette en chantier la distinction aristotélicienne entre *praxis* et *poïesis*. Ainsi, dans l'article du même nom, il s'interroge sur le statut des Arts, en tant que discipline, c'est-à-dire « *le point de*

²⁶. Particulièrement à propos de Jean Hellot, qui fut le secrétaire de la classe de chimie de l'Académie des Sciences. Doru TODERICIU, *Chime appliquée et technologie chimique au milieu du XVIII^e siècle. Oeuvre et ve de Jean HELLOT (1685-1766)*, Thèse 3^e cycle, Paris, 1975.

réunion auquel on a rapporté les observations qu'on a faites sur la nature, le service, l'emploi et la qualité des êtres et de leurs symboles, pour en former un système de règles ou d'instruments & de règles, tendant à un même but ». Pour ce faire, il donne l'origine des Sciences & Arts : « c'est l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la nature ou par ses besoins, ou par son luxe, ou par son amusement, ou par sa curiosité » et sur cette base, fait cette distinction essentielle :

« Si l'objet s'exécute, la collection et la disposition technique des règles selon lesquelles il s'exécute s'appelle Art. Si l'objet est contemplé seulement sous ses différentes faces, la collection et la disposition technique des observations relatives à cet objet, s'appellent Science »²⁷.

Le distinguo est subtil et dépasse l'opposition classique entre théorie et pratique. Dans les deux cas, il y a discipline, c'est-à-dire collection et disposition technique, dont l'objet dans un cas porte sur l'exécution, et dans l'autre porte sur l'observation. Le philosophe insiste : « *Tout art a sa spéculation et sa pratique* », ce qui sera démontré par les articles « Horloger/Horlogerie » qui distinguent entre l'horloger et l'horloger mécanicien. Qu'est-ce alors que la spéculation ? La connaissance « *inopérative* » des règles de l'art. Et la pratique ? L'usage habituel et non réfléchi des mêmes règles. C'est alors, ces linéaments posés, que le philosophe se lance dans son plaidoyer en faveur des Arts mécaniques. Et affirme :

« Le but de tout art en général, & de tout système d'instrumens et de règles conspirant à une même fin, est d'imprimer certaines formes déterminées sur une base donnée par la nature ; & cette base est ou la matière, ou l'esprit, ou quelque fonction de l'âme ou quelque production de la nature »²⁸.

La réhabilitation est évidente, publique et philosophique. « *Rendons aux Artistes la justice qui leur est due.... Les Artisans se sont crus méprisables parce qu'on les a méprisés.* » Mais cette valorisation est seconde, c'est-à-dire qu'elle est politique, ce qui se marque à l'exagération du propos. Diderot, au demeurant fils de coutelier, ne fut pas le seul, loin s'en faut, à aller sur le terrain. D'autres, des hommes d'Académie y compris, franchirent la porte des exploitations et des manufactures pour comprendre ce qui s'y passait, pour améliorer les procédés ; certains parmi eux tout simplement parce qu'ils étaient chefs d'entreprise en même temps que savants. Et cela Diderot, qui leur était lié, qui les fréquentait, le savait parfaitement, quoiqu'il le minimise dans la rhétorique qu'il déploie. C'est que l'attitude qu'il préconise est moins d'aller sur le terrain que de théoriser à partir du terrain. Cela se marque au projet qu'il réclame, « *un traité général des Arts mécaniques* », « *un traité philosophique* » écrit-il un peu plus loin. Et d'en jeter les linéaments, en théorie et en pratique. En théorie : il faut, dit-il, écrire l'histoire d'un Art, car c'est l'histoire de ses progrès. Pour l'établir, « *il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir de quelqu'hypothèse vraisemblable, de quelque événement premier et fortuit, & s'avancer de là jusqu'où l'Art a été poussé* ». Il faudra ensuite, « *rappeler les Arts aux productions de la nature* », de manière à ce que rien n'échappe du connu et du possible. Puis fort de cette idée fondamentale que « *montrer, c'est instruire* », il discute de la manière de décrire les machines, réfléchit sur le type de Géométrie à mettre en oeuvre, insiste sur la nécessité d'opérer un travail de simplification de la langue. « *C'est le défaut de définitions exactes & la multitude & non la diversité des mouvements dans les manœuvres qui rendent les choses des Arts difficiles à dire clairement* ». Et termine : « *Qu'il sorte du sein de l'Académie*

²⁷. Diderot, article « Arts ».

²⁸. *Ibidem*

quelqu'homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des Arts et nous les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser », c'est-à-dire « à considérer en philosophe la nature de l'agent... ».

Quant aux artistes, il faut

« qu'ils sachent que c'est se rendre coupable d'un larcin envers la société, que de renfermer un secret utile... qu'ils fassent des expériences, que dans ces expériences, chacun y mettent du sien : que l'Artiste y soit pour la main d'œuvre et l'Académicien pour les lumières & les conseils & l'homme opulent pour le prix des matières premières, des peines et du tems : & bientôt nos arts & manufactures auront sur celles des étrangers toute la supériorité que nous désirons ».

C'est à ce moment seulement que viennent sous sa plume les mentions de travail, pour expliquer ce qui donnera la supériorité des manufactures : la bonté des matières, la célérité du travail, la perfection de l'ouvrage²⁹. Oui, le travail peut donner de la valeur à l'entreprise, mais en travail bien conçu. Et le philosophe, tout à cette logique de compétition, de préconiser la division du travail dans les manufactures nombreuses : *« tel ouvrier ne fait & ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose ; tel autre, autre chose : d'où il arrive que chacun s'exécute bien & promptement & que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché »*. Ainsi, le caractère second du travail se repère à la manière dont il est présenté, l'analyse qu'en fait le philosophe : un élément coûteux, devant être réduit, encadré, maîtrisé. L'article « verrerie » illustre parfaitement cet état d'esprit que l'on retrouve au demeurant un peu partout. Le motif, clairement exprimé est que *« toute science, tout art à sa métaphysique »*, et que *« l'art éclairé s'avancera sûrement, rapidement et toujours par la voie la plus courte »*³⁰.

Les Arts sont « bons à penser » pour ce qu'ils apportent à la fois au raisonnement et à la communauté. Il est de ce point de vue un autre aspect : les Arts, à la fois représentent le progrès et le métaphorisent. Ils le représentent parce qu'ils en sont pour une part à l'origine. Ils le métaphorisent, parce qu'ils sont à la fois la représentation d'un état et des progrès demeurant à réaliser. C'est là d'ailleurs qu'intervient la défiance, qui est plus qu'une variante de la culpabilité précédemment invoquée de ceux qui se refuseraient à coopérer. Progresser encore, revient à lever les blocages, est-il pensé dans le droit fil de F. Bacon. Or ces blocages sont le fait des entrepreneurs, dont il est souligné fréquemment dans les articles consacrés aux Arts qu'ils sont moins bons en France, que leurs concurrents étrangers sont meilleurs, qu'il leur manque, en partie ou en tout, l'esprit d'entreprise, une largeur de vue, voire du savoir-faire. D'où la position de pédagogue adopté par le philosophe, et d'une manière générale par les « technologues ». On ne peut pas laisser faire par manque de compétences. Il faut donc adopter une politique positive et enseigner. L'idée de la circulation est présente autant que chez les « libéraux », mais appliquée à un autre domaine. Ce qui doit circuler ici, ce sont les idées, les savoir-faire. Il faut lever les secrets d'entreprise. L'*Encyclopédie* n'est pas un outil d'exaltation des savoir-faire, mais une pensée de dessaisissement et de mise à disposition au nom du Bien public, une pensée d'encadrement et de gestion de la technique et des ressources humaines. Comme si l'Art, était trop important pour être confié aux artistes...

On retrouve d'une autre manière l'aporie qui rode décidément au XVIII^e siècle autour du travail : celui-ci vaut par ce qu'il contient de potentialités, mais il vaut à condition de l'encadrer, de le maîtriser en temps et en disposition des compétences. L'article « Métier » illustre cette tension entre des appréciations irréductibles, qui d'une part

²⁹. Il n'était question que de valeur, jusqu'à ce moment de l'article.

³⁰. Diderot, article « Encyclopédie ».

affirme : « *On donne ce nom à toute profession qui exige l'emploi des bras & qui se borne à un certain nombre d'opérations mécaniques qui ont pour but le même ouvrage que l'ouvrier répète sans cesse* » et ajoute immédiatement après : « *celui qui se donnera la peine de parcourir les ateliers, y verra par-tout l'utilité jointe aux plus grandes preuves de la sagacité* ».

La culture technique au fondement

Remarquable par son ton et son contenu, la réflexion de Condillac dans cet essai qu'il intitule *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre. Ouvrage élémentaire*, est un reflet intéressant de l'impact de la pensée des Encyclopédistes, reflet enrichi de la capacité du philosophe à faire intervenir ce qu'il pense de l'expérience. La rédaction du texte date de 1776, et elle intervient au moment où Turgot tente de modifier administrativement le cours de l'économie du royaume. Condillac souhaite sa réussite, tout en redoutant un rejet provoqué par le caractère brutal des décisions³¹.

Le philosophe s'attache d'abord à montrer ce que serait la richesse et le dynamisme d'un pays où le commerce bénéficierait d'une totale liberté. A la suite de quoi, dans une seconde partie, il décrit point par point, chacune des causes susceptibles d'entraver le commerce. Deux éléments dynamiques motivent l'écriture : la colère devant l'incapacité du gouvernement à penser l'économie autrement qu'en termes de privilèges et de blocages, devant l'égoïsme des élites, leur frivolité et leur absence de moralité, devant la trop grande pauvreté du peuple, réduit pour la majorité à se comporter à peine en humain ; la conviction qu'à côté du commerce, source du bien-être et des richesses, il y a les Arts, dont il fait la source ou plus exactement le lieu du progrès et donc de l'enrichissement. Ce pourquoi à leur égard aussi, il faut « *faire et laisser faire* ».

Condillac n'est pas physiocrate. L'idée qu'il puisse exister une « classe stérile » autour du travail, lui est totalement étrangère, ou alors il la rapporte aux élites lorsqu'elles ne se préoccupent que de frivolités. Le texte qui s'en prend ouvertement au gouvernement, s'oppose aussi sur un mode mineur aux « économistes ». Condillac égratigne discrètement quelque peu la « *science économique* » (c'est le terme qu'il emploie), jugée trop compliquée, et qu'il est nécessaire de simplifier, ce qu'il fait en proposant cet « *ouvrage élémentaire* ».

Dans la lignée d'un Melon qu'il a lu, comme il a lu Cantillon, la propriété représente moins à ses yeux pour la richesse d'une nation que l'aptitude des Arts à progresser. Ce qu'on appellera quelques décennies plus tard la valeur ajoutée ne l'effraie pas, bien au contraire, « *Les campagnes, abondantes chacune en divers genres de production, sont proprement la première source de richesse [...] Les manufactures quelques grossières qu'elles soient, donnent une nouvelle valeur aux matières premières. [...]* »³². Enfin, dans les villes,

« *Les artisans ne sont donc pas réduits à n'être payés que par les propriétaires des villes qu'ils habitent. L'argent leur arrive de tous les lieux où leurs ouvrages sont recherchés. Ce sont eux proprement qui creusent les canaux, par où les richesses concourent dans les villes ; canaux qui forment plus de branches et des branches plus étendues, à mesure que l'industrie fait des progrès* ».

A la suite de quoi, il ajoute :

³¹. Dans le chapitre 15, « Atteintes portées au commerce : obstacles à la circulation des grains », *op. cit.*, p. 120-127.

³². Chapitre 1. « Répartition des richesses lorsque le commerce jouit d'une liberté entière et permanente », *op.cit.* p. 4 – 23. La référence vaut pour les citations suivantes.

« Telle est donc en général la répartition des richesses entre les campagnes et les villes : c'est que les campagnes sont riches en production par le travail du laboureur ; et que les villes sont riches en argent par les revenus des propriétaires et par l'industrie des artisans ».

Ailleurs enfin, il souligne que les manufactures urbaines créent plus de valeur que les manufactures rurales, du fait de la sorte de produits qu'elles proposent. Car, « *c'est dans les villes que se font les plus grandes consommations. C'est le lieu où les artisans les plus habiles en tous genres, érigent des manufactures de prix* ».

La place qu'il donne aux arts, est donc tout à fait originale, et même moderne, puisqu'il théorise à partir de la capacité des Arts à progresser, mieux à engendrer le progrès, et donc, les changements sociaux. « *Les arts multiplient les choses de seconde nécessité, ils les perfectionnent ; et à proportion de leur progrès, ils mettent dans le commerce une plus grande quantité de marchandises, et des marchandises d'un plus haut prix* »³³. Ils modifient la nature, réparent ses erreurs, les obstacles qu'elle met parfois au passage des hommes, à leur commerce, « *on facilite la navigation sur les rivières, on creuse les canaux, on fait des chemins. [...]. où il y a plus d'obstacles, il y a aussi plus d'industrie ; et l'art semble réparer les torts de la nature* » Mais les Arts, modifient la culture d'une société puisque « *ce sont les besoins que nous nous sommes faits, et les moyens qui ne employons pour y satisfaire qui sont nos coutumes, nos usages, nos habitudes, en un mot, nos mœurs* »³⁴. Le changement peut se faire en bien :

« *Bornés aux besoins que j'ai nommés naturels, les peuples sont comme abrutis. Il semble que rien n'appelle leurs regards : à peine sont-ils capables de faire quelques observations. Mais leur vue se porte sur de nouveaux objets, à mesure qu'ils se font de nouveaux besoins. Ils remarquent ce qu'ils ne remarquaient pas auparavant. On dirait que les choses ne commencent à exister pour eux qu'au moment où ils ont un intérêt à savoir qu'elles existent* »³⁵.

Mais, sous la plume de Condillac, le progrès n'est pas un lieu de positivité absolue, comme cela le deviendra par la suite, ou comme on le trouve chez Melon. C'est à dire que l'axe positif / négatif ne recouvre pas totalement l'axe liberté/blocage ou comme chez Diderot l'axe circulation des techniques/ routine. Libérer le commerce et les Arts, cela aura globalement des effets positifs, tant il est vrai que « *les citoyens [...] n'ont qu'un moyen de s'enrichir, le commerce* »³⁶. Mais les effets peuvent être aussi négatifs : « *Quelqu'avantageux que soit le progrès, il seroit dangereux pour un peuple de se piquer de trop de sensibilité, et de n'avoir une surabondance d'esprit que pour l'appliquer à des choses frivoles* »³⁷. D'où il résulte la nécessité d'une vigilance qui s'appliquera à l'égard des éléments susceptible de bloquer la liberté, mais aussi à l'égard des élites. Condillac renverse la proposition de Cantillon sur l'importance des élites et la manière dont ils doivent faire modèle. En fait, c'est le comportement des élites, leur moralité, qui, en dernière analyse, évitera un dérapage social vers la futilité, vers l'excès de luxe, grand facteur de stérilisation de l'économie – avec les monopoles et les privilèges. Car le luxe est une forme de monopole, cette « non-valeur » que Melon définissait quarante ans plus tôt.

³³. Chapitre 3, « Mœurs simples d'une nation isolée chez qui le commerce jouit d'une liberté entière », p. 33-39

³⁴. *Ibidem*, p. 35.

³⁵. Premier paragraphe du texte, *op.cit.*, p. 1-2.

³⁶. Chapitre 1, *op.cit.*, p. 15

³⁷. Introduction, *op.cit.*, p. 2.

Le travail en tant qu'occupation procurant un revenu, et donc, de la richesse, est pleinement valorisé, d'une valorisation sociale, économique et non morale. C'est un outil d'enrichissement, pas un outil d'intégration sociale. La richesse d'un État se mesure au nombre de ses « travailleurs ». Condillac plaide donc vigoureusement pour la « liberté du travail ». Mais cela ne suffit pas. « *Pour réussir dans quelque espèce de commerce que ce soit, il ne suffit pas d'avoir la liberté de le faire ; il faut aussi comme nous l'avons remarqué, avoir acquis des connaissances, et ses connaissances ne peuvent être que le fruit de l'expérience, qui est toujours lente* ». Parce que l'expérience réduit le hasard, elle protège le fermier et l'artisan qui sont « *dans l'impuissance de calculer toutes ... choses, [et qui] donnent souvent au hasard* »³⁸. Ce qui protège le fermier et l'artisan qui s'occupe des ouvrages les plus communs, ceux qui sont à l'usage de tout le monde, c'est l'expérience acquise, la leur d'abord, et celle qu'ils ont reçue, l'expérience transmise - on voit ici le caractère bénéfique de la routine. Le travail en tant qu'agent de transformation - la relation au chef d'œuvre - s'efface donc au profit de la culture technique et économique des agents.

Ce qui s'invente : la relation industrielle au travail...

De quelque côté qu'on se tourne, l'ambivalence est là, caractéristique de cette époque, inévitable entre la définition d'un travail, indispensable car source de toute richesse, et la définition de son emploi au meilleur niveau, qui rabaisse l'acte - le travail du travailleur - au profit de la pensée de l'acteur - le travail du concepteur -, de sa culture technique. Qu'on le veuille ou non, l'industrialisation - c'est-à-dire un changement dans le mode de fonctionnement de l'industrie qui lui confère à plus ou moins long terme la prééminence économique - était en route...

Si l'on se place d'un point de vue général, le travail, les travailleurs, sont indubitablement valorisés par rapport aux inutiles que sont les parasites de bureau, chez Melon et Condillac, par rapport aux oisifs, tel le clergé chez Cantillon, par rapport aux élites plongées dans le futile chez Cantillon et Condillac. Mais ce qui affleure là, c'est la revendication politique du Tiers État telle que la résumera Sieyès dans son brûlot en 1789. Si l'on adopte le point de vue de la « philosophie économique », le travail est un facteur essentiel de richesses, soit parce qu'il donne forme aux produits de la Terre, soit parce qu'il est facteur d'enrichissement direct en procurant revenu et profits, indirect en élargissant la gamme des besoins. Mais à partir de là deux grandes lignes de pensée se distinguent et s'entremêlent tout à la fois : La première ressortit au commerce. De même que la nature ne peut livrer ses richesses sans le recours au travail humain, de même le travail ne peut se réaliser en tant que richesse, sans le recours au commerce. Ce pourquoi, celui-ci doit être libre. « *Pour faire fleurir le commerce dans toutes les provinces où je répands des cités, il faut que, réciproquement de l'une dans l'autre, le surabondant se verse sans obstacle, et qu'il supplée à ce qui manque dans les lieux où il se répand. C'est une espèce de flux et de reflux, où les choses se balancent par un mouvement alternatif, et tendent à se mettre à niveau* », observe Condillac³⁹. « *Les choses tendent* » : là débute l'ambivalence, puisque le marché est le lieu indispensable pour la valorisation du travail, en même temps qu'il est le lieu possible de sa dévalorisation, par excès de concurrence. Ici le momentané, dans ses effets, peut devenir dramatique, car sur le marché, il n'est d'entreprise qu'au hasard, soulignent Cantillon et Condillac. L'aptitude du marché à réaliser naturellement l'équilibre n'existe que dans le long terme, ou au niveau de la

³⁸. Chapitre 18. « Atteintes portées au commerce : comment les spéculations des commerçants ont pour dernier terme la ruine même du commerce », p. 167-177.

³⁹. Chapitre 1, *op.cit.*, p.6

plus grande généralité. Dans le quotidien, et/ou dans le particulier des métiers, il est nécessaire de recourir à une gestion, de spéculer habilement conclut Condillac. C'est là que s'établit le lien avec les Arts, et leur aptitude générique à engendrer du progrès. Comme pour le commerce, les notions porteuses, qui étayent le propos et lui donnent vigueur, sont les notions d'élargissement, de circulation, d'épanchement du plein vers le vide, appliquées en l'occurrence non aux produits, mais aux savoir-faire.

C'est un point que Turgot n'a pas totalement intégré. Le ministre n'envisage lui, au nom du primat de la propriété, que ce qu'il existait de blocage dans la société, et mettra en avant, la lutte contre les monopoles, le droit à la circulation, la liberté d'entreprendre. Mais il dédaignera le versant « Arts » de cette réflexion. Ce faisant, il semble bien qu'il ait négligé dans son élaboration théorique, l'évolution en cours de la relation au travail, son rabaissement en somme, le rabaissement du chef d'œuvre au profit de la gestion de la force de travail que les communautés de métiers ne négligeaient pas de prendre en charge⁴⁰. Il est significatif de voir Condillac introduire la problématique du talent et de l'expérience alors qu'il émet des réserves sur la manière de procéder du ministre. Le philosophe eut sans doute raison de lui reprocher de ne pas assez compter sur le temps.

A F Garçon
Février 2004

Sources et Bibliographie

BOISGUILBERT, *Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs, où l'on découvre la fausse idée qui règne dans le monde à l'égard de ces trois articles*,

CANTILLON, *Essai sur la nature du commerce en général*, 1734/1755

CONDILLAC, *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, 1776

D'ALEMBERT, Jean le Rond d', « Discours préliminaire », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers par une société de gens de lettres*, vol. 1, 1751.

DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers par une société de gens de lettres*, articles « Arts », « Bas », « Encyclopédie ».

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers par une société de gens de lettres, 1751 – 1765, articles « chimie », « commerce », « fondations », « grains », « horloger », « horlogerie », « matière, sujet », « maîtrises », « métiers », « monnoies », « orfèvre », « salines », « soie », « subsides », « tabac », « toile », « velours », « verrerie », « verre ».

GARÇON Anne-Françoise, « Les dessous des Métiers : secrets, rites et sous-traitance dans la France du XVIII^e siècle », *Early Science and Medicine*, sous presses.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'invention technique au XVIII^e siècle*, Albin Michel, Paris, 2000

HATCHUEL Armand, « Le Prescripteur : libéralisme régulé ou régulation émancipatrice », in R. Laufer et A. Hatchuel, *Le libéralisme, l'innovation et la question des limites*, L'Harmattan, 2003, p. 49-85.

⁴⁰. Voir Steve L. Kaplan, *Work in France: Representations, Meaning, Organization, and Practice*, Cornell University Press, 1986 et notre article : « Les dessous des Métiers : secrets, rites et sous-traitance dans la France du XVIII^e siècle », *Early Science and Medicine*, sous presses.

- JACOB Annie, *Le travail, reflet des cultures. Du sauvage indolent au travailleur productif*, PUF, 1994.
- JACOB Annie, VÉRIN Hélène (dir.), *L'inscription sociale du marché*, L'Harmattan, 1995
- KAPLAN Steve L., *Work in France: Representations, Meaning, Organization, and Practice*, Cornell University Press, 1986
- MÉDA Dominique, *Le Travail, un valeur en voie de disparition*, Aubier 1995, coll. « Champs » 1999
- MELON, *Essai politique sur le commerce*, 1734
- PEAUCELLE, Jean-Louis, « La division du travail. Adam Smith et les encyclopédistes observant la fabrication des épingles en Normandie », *Gérer & comprendre*. Septembre 1999, n°57, p.35-51.
- RIFKIN Jeremy, *La fin du travail*, La Découverte, 1996
- SCHWARTZ Yves, *Travail et Philosophie. Convocations mutuelles*. Octarès, Toulouse, 1992
- TURGOT, *Mémoire sur les moyens de procurer par une augmentation de travail, des ressources au peuple de Paris, dans le cas d'une augmentation du prix des denrées*, 1er mai 1775, in *Oeuvres*, E. Daire éd., 1844, p. 451-462.
- VÉRIN, Hélène, « Jalons pour une histoire de la confiance » in R. Laufer et M. Orillard (dir.), *La confiance en question*, L'Harmattan 2000, p. 37-57
- VÉRIN, Hélène, *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*. PUF, 1982